



## La démarche BDNA

BDNA qu'est-ce que c'est ? Ce sigle signifie « Bâtiment Durable Nouvelle-Aquitaine ». Ce n'est ni un label, ni une certification, mais une *démarche* reposant sur un **Système Participatif de Garantie**.

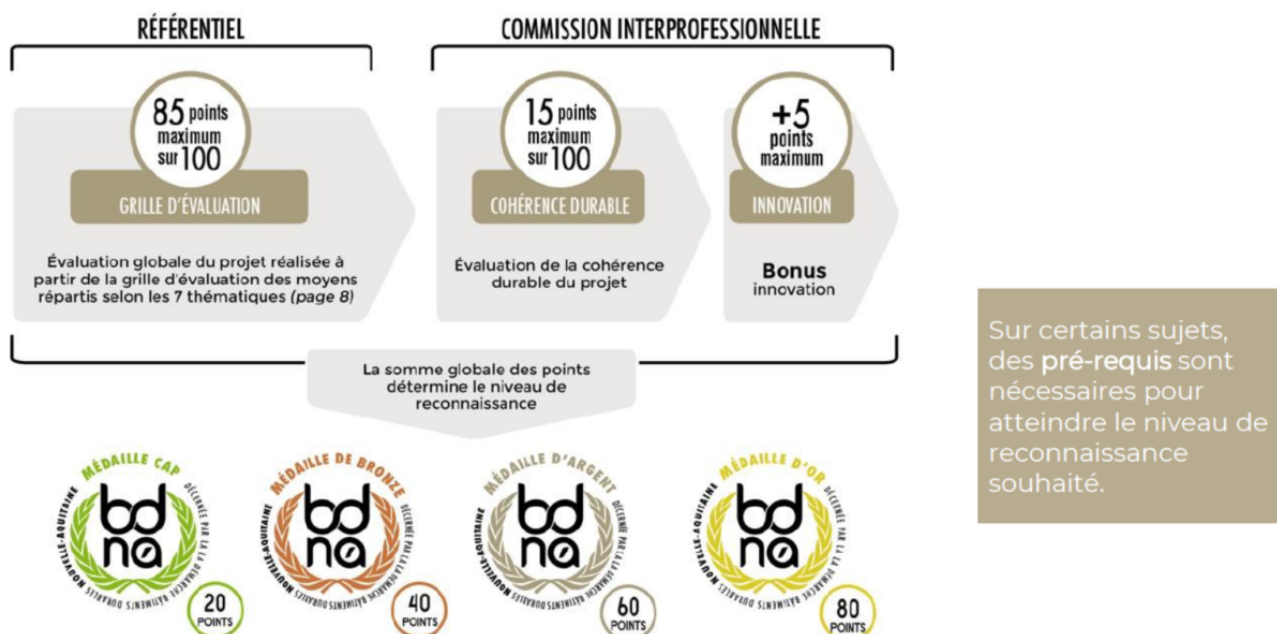
Cette démarche est à destination de bâtiments neufs ou réhabilités, pour des **maîtres d'ouvrage publics** ou **privés**. Les équipes de **maîtrise d'œuvre** peuvent également s'intégrer dans cette démarche. Elle est **interrégionale**, ce qui rend la démarche BDNA adaptée au contexte Nouvelle-Aquitaine. En France, il existe 3 autres **démarches Bâtiments durables** : BDM (Méditerranéens), BDO (Occitanie) et BDF (Ile de France).



## Une démarche collaborative de qualité environnementale

Cette répartition par région permet d'établir un **référentiel d'évaluation** prenant en compte les spécificités d'un territoire sur les aspects environnementaux, sociaux et économiques, ainsi que son climat. Par la suite, un **système d'accompagnement humain et technique** est mis en place pour tous les acteurs du projet. Ils remplissent une grille d'auto-évaluation sur plus de 300 critères répartis en 7 thématiques. L'équipe choisit les critères souhaités et adaptés au projet. A savoir que certains critères sont prérequis pour atteindre un niveau de reconnaissance.

Enfin, une **commission interprofessionnelle** évalue la démarche, et valide la performance finale du projet. C'est une des particularités de cette démarche : elle est constituée de bénévoles du secteur de la construction, elle se déroule en séance publique, elle est participative et transparente. Ainsi, les projets peuvent obtenir l'un des 4 niveaux de reconnaissance : **Cap, Bronze, Argent et Or**.



## Et le rôle de Florès dans tout cela ?

La démarche BDNA débute dès la phase de programmation.

En tant qu'**Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)**, Florès a pour rôle d'identifier et d'évaluer les besoins exprimés afin qu'ils correspondent aux critères de la démarche BDNA. Par exemple, l'un des critères se veut économe en surfaces, ainsi Florès permet d'optimiser les surfaces exprimées grâce à des propositions de mutualisation. Également, Florès prescrit dans le programme les technicités et les cibles environnementales adaptées au niveau visé par la MOA.

Florès peut également avoir le **rôle d'accompagnateur BDNA**, pour cela il faut être formé à cette démarche. Au sein de notre équipe lyonnaise, nous avons des accompagnateurs BMD et BDO, et l'un de nos collaborateurs bordelais passera la formation BDNA prochainement. Le rôle de l'accompagnateur est d'évaluer le niveau d'ambition, d'animer les échanges et d'inspirer pour stimuler l'innovation. Ces différents accompagnements permettent de guider la MOA vers le niveau de reconnaissance pressenti.

## A suivre

L'équipe bordelaise travaille actuellement sur un projet pour l'Agglomération et la Ville d'Agen, souhaitant s'intégrer dans une démarche BDNA. Pour ce faire, Florès s'est accompagnée de CAP TERRE, accompagnateur BDNA. C'est à cette occasion que nos collaborateurs bordelais ont acquis des connaissances sur cette démarche et suivi de près sa mise en place. Cela donnera suite à un prochain article.

L.B.